



HAL
open science

Frères ennemis : la participation à l'épreuve des factions en Amazonie brésilienne

Emilie Stoll, Ricardo Theophilo folhes

► To cite this version:

Emilie Stoll, Ricardo Theophilo folhes. Frères ennemis : la participation à l'épreuve des factions en Amazonie brésilienne. Cahiers des Amériques Latines, 2013, Sciences participatives et restitution, 72-73, pp.141 - 160. 10.4000/cal.2861 . halshs-01793368

HAL Id: halshs-01793368

<https://shs.hal.science/halshs-01793368>

Submitted on 16 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

Émilie Stoll*, Ricardo Theophilo Folhes**

Frères ennemis : la participation à l'épreuve des factions en Amazonie brésilienne***

Introduction

Le Brésil a créé, depuis la fin des années 1990 et le début des années 2000, de nombreuses unités territoriales à statut juridique spécifique (unités de conservation, *assentamentos*¹ de la Réforme agraire, territoires à statut particulier). Les objectifs affichés sont le contrôle de l'avancée rapide du front de déforestation en Amazonie et le soutien au développement économique régional. Dans ce contexte, les institutions gouvernementales en charge de la régularisation foncière font régulièrement appel à des spécialistes lors de la création, dans un contexte

* Doctorante, École pratique des hautes études et Universidade federal do Pará (Brésil).

** Doctorant, Universidade federal do Pará (Brésil) et Institut des hautes études de l'Amérique latine (Paris-3 Sorbonne-Nouvelle).

*** Ce travail de recherche a été réalisé dans le cadre du réseau Geoma – *Rede Temática de Pesquisa em Modelagem Ambiental da Amazônia*. Il a été financé par les projets de recherche *Modelagem de arranjos institucionais em múltiplas escalas* (MCT/INPE/CNPq) et *Land use Change in Amazonia: Institutional Analysis and Modeling at Multiple Temporal and Spatial Scales* (Fapesp).

1. Les *assentamentos* sont des terres destinées aux bénéficiaires de la Réforme agraire. En principe, l'*assentamento* reçoit des financements publics ou privés pour mettre en place, sur son territoire, des habitations et/ou des lieux de travail pour des populations ciblées. Ainsi, les *assentamentos* traditionnels de la Réforme agraire accueillent des populations sans terre venues de tout le Brésil (migration planifiée) tandis que d'autres visent à régulariser l'occupation effective de territoires par des populations traditionnelles d'occupation ancienne.

environnemental donné, de territoires destinés à des groupes sociaux ciblés. La *participation* est l'un des lieux communs des études techniques (sociodémographiques, environnementales, anthropologiques, etc.) réalisées dans le cadre de ces programmes de développement en Amazonie. L'implantation de cette mosaïque territoriale apparaît corrélée à l'avancée des droits sociaux des populations rurales et minorités ethniques. Autrefois victimes passives, les populations rurales du Brésil sont aujourd'hui largement organisées en associations et en divers mouvements sociaux grâce à quoi elles jouent un rôle de plus en plus actif dans les différents projets auxquels elles prennent part. À l'échelon national, la participation des populations destinées à occuper² ces territoires s'inscrit dans un cadre juridique toujours plus contraint pour la définition des règles d'usage des ressources naturelles, conçues comme la clé de voûte de la durabilité de ces processus territoriaux destinés à assurer aux populations rurales la permanence légale sur leur terre. Cette exigence de participation fait écho à l'idéologie plus large du *socio-environnementalisme* [Santilli, 2005] telle qu'elle s'est récemment développée au Brésil et plus précisément en Amazonie. Depuis les années 1990, avec l'essor du mouvement environnemental à l'échelle mondiale, une nouvelle forme d'intervention sociale, sous la forme de *programmes* financés par des partenaires internationaux, exige un effort pédagogique pour inciter les populations locales à devenir des interlocuteurs et des acteurs du développement [Araújo, 2007]. La participation répond à une logique de légitimation des mesures et des projets ainsi qu'à une certaine idée de l'éthique et du respect des droits de l'homme tels qu'énoncés par les organisations internationales. Nous présentons, dans cet article, une étude de cas réalisée dans la région de Santarém, dans l'État du Pará (Brésil), permettant d'explicitier le rôle et l'implication à plusieurs échelles (du local à la sphère internationale), en amont (méthodologie participative) et en aval (restitution des résultats) de la sphère académique dans ces processus participatifs. Nous discuterons la possible ambiguïté du positionnement du chercheur et les limites de l'utilisation de techniques participatives en Amazonie brésilienne, dans l'étude des revendications territoriales et des politiques publiques de régularisation foncière.

2. Dans de nombreux cas, au Brésil, l'occupation territoriale par les populations est antérieure aux politiques foncières, ces dernières intervenant pour régulariser une situation foncière préexistante. C'est notamment le cas des unités territoriales destinées aux *populations traditionnelles* qui, par définition, ont une occupation très ancienne des lieux. Le décret 6.040 du 7/02/2007 instituant la politique nationale de développement durable des peuples et communautés traditionnelles définit ces derniers comme étant des «groupes culturellement différenciés et se reconnaissant comme tels, qui possèdent des formes d'organisation sociale qui leur sont propres, qui occupent et utilisent des territoires et des ressources naturelles comme la condition de leur reproduction culturelle, sociale, religieuse, ancestrale et économique, en utilisant les savoirs, les innovations et les pratiques générées et transmises par la tradition» (art. 3-1).



Le terrain d'étude et le contexte de formation des unités territoriales de la région de Santarém (Pará)

Au Brésil, depuis les années 1960 et la politique de développement planifiée par le gouvernement militaire, l'Amazonie brésilienne a été systématiquement pensée comme une ressource à exploiter. La vallée du Tapajós, dans l'ouest de l'État du Pará, où nous avons réalisé notre étude, participe à cette dynamique. C'est une région dont la structure foncière et territoriale a été sensiblement modifiée au gré des aléas de la politique de développement : début de la construction de la route BR-163 Cuiaba-Santarém au début des années 1970³, création de la Forêt nationale Tapajós (Flona) en 1974⁴ et lancement d'un ambitieux travail de diagnostic foncier, dès 1976⁵, par l'Institut national de réforme agraire (Incra), dont l'objectif était d'enregistrer les *terras devolutas*⁶ au cadastre, au nom de l'Union. Plus récemment, la région continue à être le théâtre de bouleversements fonciers, avec la création de nombreuses unités territoriales.

Notre terrain d'étude est localisé dans la commune de Santarém et comprend le bas-Tapajós, le fleuve Arapiuns à la confluence du Maró et de l'Aruã et le Lago Grande, formé par les eaux de l'Amazone (figure 1). Il s'agit d'une zone rurale distribuée principalement entre trois types d'écosystèmes : 1- la bande côtière des fleuves Tapajós et Arapiuns, caractérisée par une crue à la saison des pluies (de février à juin), laissant place à de grandes plages de sable blanc pendant la saison sèche ; 2 - la *várzea*, localisée le long de l'Amazone (Lago Grande et Arapixuna⁷), est composée de terres basses saisonnièrement inondées par les eaux de l'Amazone : totalement immergées pendant la crue, ces terres très fertiles sont utilisées pour l'agriculture et l'élevage pendant l'étiage ; 3 - la terre ferme, dans les grands centres forestiers et les savanes interfluviaux, irriguée par de nombreux ruisseaux. Les populations rurales de la vallée du Tapajós sont principalement de petits agriculteurs familiaux extractivistes [Emperaire *et al.*, 1996], dont la principale production, la farine de manioc, est destinée à la consommation familiale et,

3. Le goudronnage de cette route est en cours.

4. La loi prévoyait alors l'expulsion des populations villageoises localisées dans le périmètre protégé [Couly, 2009]. En 1982, le gouvernement et l'IBDF élaborèrent le Programme pilote de gestion de la Flona Tapajós (Programme Tapajós), où était prévue l'exploitation commerciale du bois.

5. La loi 6.383 du 7/12/1976 régit l'attribution des *terras devolutas* (cf. note 6) de l'Union. Elle crée une base légale pour que l'Institut national de réforme agraire (Incra) identifie, parmi les occupants, ceux qui détenaient des titres de propriété valides et ceux qui n'avaient pas de titres fonciers. Après l'identification, l'Incra peut commencer un travail d'inscription, au nom de l'Union, de ces terres au cadastre.

6. Le concept de *terra devoluta* a été défini dans l'article 3 de la Loi des Terres de 1850, mais peut être entendu comme l'ensemble des terres domaniales publiques sans usage ainsi que celles qui ne sont pas *légitimement* incorporées au patrimoine privé.

7. Arapixuna est situé à l'extrême est du PAE Lago Grande (figure 1).

éventuellement, à la vente de l'excédent. Le principal revenu des familles consiste en diverses aides gouvernementales (*bolsa família*, *bolsa verde*, retraites, allocation aux pêcheurs pendant la période d'interdiction de la pêche) et emplois publics fortement disputés (instituteurs, agents de santé). Dans la *várzea*, la principale activité économique est aujourd'hui l'élevage bovin. Mais ce fut également un haut lieu de culture de cacao et de jute, pendant les cycles économiques. Alors que les eaux de l'Amazone sont riches en nutriments, l'Arapiuns est considéré comme un « fleuve de la faim » et la pêche commerciale ne s'y est pas développée comme dans le Lago Grande. Il est à noter l'essor récent d'une économie liée à l'écotourisme dans quelques communautés du Tapajós et de l'Arapiuns. Malgré une apparente homogénéité, les conditions d'existence sont variées entre les localités (figure 2). Certaines sont formées par quelques familles (de 10 à 50) tandis que d'autres sont suffisamment peuplées pour être à la tête de revendications politiques pour la création d'une commune indépendante (Vila Curuai, 5 000 habitants, localisée au nord-ouest du PAE, au bord du Lago Grande).

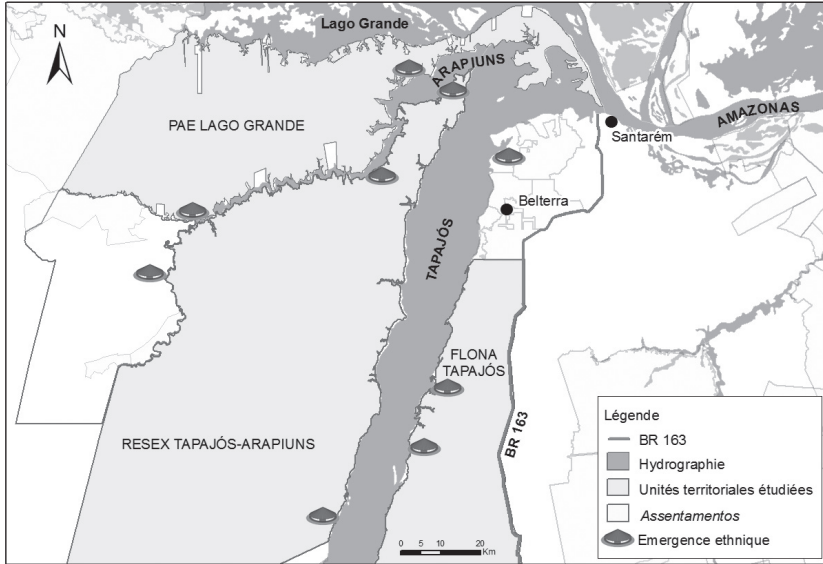
Au milieu des années 1980, les idées environnementalistes et humanistes, déjà discutée dans les sommets internationaux, s'implantent au Brésil et sont consacrées lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (1992). Les germes du socio-environnementalisme sont plantés et commencent localement à produire leurs fruits. Dans la région de Santarém, la longue résistance des populations riveraines de la Flona, menacées d'expulsion depuis sa création, fut couronnée de succès après qu'une étude socioéconomique a été réalisée en 1993. Les conclusions permirent d'abolir officiellement la loi d'expropriation⁸ et de reconnaître la présence ancienne de ces populations. À la suite d'une consultation populaire réalisée dans l'ensemble des communautés de la Flona, un plan d'utilisation fut approuvé en 1997 alors qu'était lancé, par un accord avec le Ministère Public Fédéral (MPF) et l'Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables⁹, le Projet Itto, destiné à recevoir des concessions d'usage pour l'exploitation du bois [Couly, 2009]. Or dès 1998, deux communautés de la Flona, Taquara et Marituba, prenaient contact avec la Fondation Nationale de l'Indien pour déclarer leur identité indienne et revendiquer les droits territoriaux auxquels elle ouvrait droit.

8. Décret n° 1298, sur les Forêts nationales.

9. L'Ibama est l'institution fédérale en charge des Forêts nationales du Brésil.



FIGURE 1. LOCALISATION DU TERRAIN D'ENQUÊTE



Dans la commune de Santarém, les revendications identitaires qui émergent dans des unités territoriales déjà constituées provoquent des conflits d'intérêt entre groupes sociaux ainsi qu'entre les organisations gouvernementales fédérales en charge de la régulation foncière.

La même année, après une intense mobilisation politique à Santarém, une Réserve extractiviste, la Resex Tapajós-Arapiuns¹⁰, fut créée afin de régulariser l'occupation foncière des *populations traditionnelles*¹¹ situées dans l'interfluve Tapajós-Arapiuns. Dès 2001, de nombreuses communautés de la jeune Resex adhèrent au mouvement indigène, organisé depuis Santarém par deux associations créées entre 1998 et 2001 : le Groupe de conscientisation indigène et le Conseil indigène Tapajós-Arapiuns.

Alors que les *aldeias* indiennes se multipliaient dans la Resex et la Flona, les dirigeants des mouvements sociaux ayant participé à la création de la Resex s'attelèrent à la régularisation complexe de la *gleba*¹² Lago Grande da Franca,

10. La modalité foncière de Resex est à l'époque suggérée par un activiste belge établi au Brésil, Jean Dubois, qui présidait le Réseau brésilien agro-forestier. Cette option fut appuyée par le syndicat et l'Église catholique.

11. En 2000 entrait en vigueur la Loi du système national des unités de conservation - Snuc (9985/00) qui officialisait la catégorie juridique « population traditionnelle », ultérieurement définies par le décret de 2007 (voir note 2).

12. Une *gleba* est une aire territoriale continue qui est enregistrée au cadastre au nom de l'Union sous un titre foncier unique et qui peut être destinée à diverses finalités (terre indigène, *assentamento*, colonisation privée...).

FIGURE 2. APÉRÇU DE LA DIVERSITÉ DES HABITATIONS DANS LES ZONES ÉTUDIÉES

a) TAPAJÓS (FLONA, rive droite)



b) ARAPIXUNA (écosystème de várzea)



c) ARAPIUNS (écosystème de terre ferme au bord du fleuve et dans les centres forestiers)



d) LAGO GRANDE (Vila Curuai, 5000 habitants)





située dans l'interfluve Arapiuns-Lago Grande (Amazone) (figure 1). Au début des années 2000, les discussions et audiences publiques dans les communautés semblaient rendre probable la création d'un *assentamento* destiné aux *populations traditionnelles*. Dans la même période, deux groupes de travail de la Fondation nationale de l'Indien (Funai) rendirent visite aux villages du Tapajós et de l'Arapiuns (en 2001 et 2003), réalisant des réunions d'information auprès des populations intéressées. À ce stade, de nouvelles communautés de la rive gauche de l'Arapiuns émirent la volonté d'être considérées comme *indiennes*, revendiquant la démarcation d'une terre indigène qui viendrait se superposer à l'unité territoriale en cours de création. En 2005, suite à la mobilisation des mouvements sociaux locaux, la *gleba* Lago Grande da Franca fut destinée par l'Inra à devenir l'un des plus grands projets d'*assentamento* agro-extractiviste¹³ d'Amazonie brésilienne (PAE Lago Grande). La création du PAE Lago Grande était emblématique pour l'ensemble des forces politiques à orientation socio-environnementale agissant dans la région de Santarém. Il s'agissait d'un territoire dont l'occupation était ancienne ; les populations rurales possédaient le profil générique *traditionnel* et la forêt y était encore abondante. Toutes les conditions étaient réunies pour que, dans la *gleba* Lago Grande da Franca, fût instituée une modalité d'*assentamento* dont l'embryon¹⁴ avait surgi avant même la création de la Resex, mais grâce aux mêmes forces mobilisatrices. Cette modalité foncière ouvrait droit à une concession d'occupation et d'usage de la terre *collective* (la fameuse *Concessão de Direito Real de Uso*), enregistrée au nom d'une entité représentative, comme une fédération d'associations communautaires.

En résumé, alors que la situation foncière de la Flona et de la Resex était résolue, et celle du PAE Lago Grande en voie de l'être, des *aldeias*¹⁵ commencèrent à éclore dans ces unités territoriales récemment créées et à revendiquer la démarcation de terres indigènes venant s'y superposer, créant une situation imprévue et conflictuelle. En effet, ces unités territoriales étaient le résultat de luttes politiques de longue haleine, portées par les mouvements sociaux locaux,

13. Ordonnance de l'Inra n° 31 du 28/11/2005, publiée dans le DOU du 30/11/2005, n° 229-section 1.

14. Dès 1977, une antenne de l'Inra est ouverte à Vila Curuai (au nord-est de la *gleba* Lago Grande da Franca). Son but est de procéder à la régularisation foncière de la *gleba*. Les techniciens de l'Inra arpentèrent pendant trois ans les régions constitutives de la *gleba*, à savoir : l'Arapiuns (sud), le Lago Grande (nord) et Arapixuna (est). À la fin de ce processus administratif, en 1980, l'existence de milliers de *possessions* avait été apurée et à 57 occupations fut reconnue la propriété privée (à elles seules, les *sesmarias* – des terres concédées à des tiers par la couronne portugaise pendant la période coloniale pour encourager l'occupation territoriale et le développement de l'agriculture, de l'élevage et de l'extractivisme – recouvraient environ 18 000 ha). Les 230 000 ha restants furent enregistrés comme terres publiques fédérales. Il restait encore à l'Union à régulariser la situation des *occupations irrégulières* et à requalifier les terres *sans occupation*.

15. *Aldeia* est un terme désignant un village indigène. L'un des symboles employé par le mouvement indigène fut de transformer les *communautés* en *aldeias*.

ainsi que le fruit de longs processus participatifs de cartographie, discussion et négociation ayant abouti à l'élaboration de règles d'usage commun.

Le programme de recherche brésilien Geoma¹⁶, auquel les auteurs ont pris part, se proposait d'étudier les dynamiques internes et externes aux groupes à l'œuvre ainsi que de proposer une modélisation des nombreux processus sociaux et *arrangements institutionnels* [Granovetter, 1985 ; Ostrom, 1990] qui influencent la forme selon laquelle les ressources naturelles sont appropriées et contrôlées. Une équipe pluridisciplinaire prit ses quartiers dans plusieurs communautés du PAE Lago Grande afin d'étudier, à partir d'outils méthodologiques variés (certains participatifs, d'autres non), le processus de mobilisation et discussion autour de la *Concessão de Direito Real de Uso*, mais aussi les logiques qui poussaient, au-delà de la simple régularisation foncière de ces localités, certains segments familiaux à adopter une stratégie identitaire divergente, impliquant la démarcation d'une terre indigène, modalité foncière différenciée et exclusive¹⁷.

Les techniques participatives au service des politiques territoriales

L'émergence des politiques sociales et foncières, au Brésil, est le fruit d'une réflexion accompagnant, à plusieurs niveaux (national et international) les récentes évolutions idéologiques et les courants de pensée académiques pour étudier les sociétés rurales pauvres et leur rapport à la terre. Plus récemment, la catégorisation juridique de certains groupes sociaux tels que *populations traditionnelles, quilombolas*¹⁸ [Boyer, 2011], *Indiens*, fait écho à la création de nouvelles formes institutionnelles pour régulariser certains types d'occupation territoriale. Celles-ci, créées pour répondre aux besoins de populations supposées homogènes et catégorisées par l'État, mettent l'accent sur le *caractère communautaire* attendu de ces groupes sociaux pour l'occupation de l'espace et la gestion des ressources naturelles. Or, ces concepts sont au cœur des nouvelles politiques territoriales, et plus précisément de leurs modes d'application en Amazonie brésilienne. La *participation* est l'un des principes-clés devenus incontournables pour discuter des modalités *collectives* d'utilisation des ressources naturelles, avec les populations concernées.

16. Réseau thématique de recherche en modélisation environnementale de l'Amazonie, financé par le CNPq et le ministère des Sciences et Technologies.

17. Rappelons que la Constitution du Brésil reconnaît, dans son article 231, le droit *originnaire* des Indiens sur leurs terres. Dès lors, l'État brésilien se doit de délimiter, démarquer et protéger les terres indigènes. La Constitution stipule que les Indiens ont un droit de *possession* permanent et *inaliénable* sur leur terre. Ils jouissent de l'usufruit *exclusif* des richesses de leur terre, c'est-à-dire des richesses du sol, des cours d'eau et des lacs. Les richesses du sous-sol, elles, appartiennent à l'Union.

18. Descendants d'esclaves marrons.



Dans les années 1990, des études académiques [Ostrom, 1990; Brondizio *et al.*, 2009] basées sur des travaux ethnographiques commencèrent à repenser le rôle des populations locales dans l'exploitation des ressources naturelles communes (*common pool resources*). L'analyse d'Ostrom [1990] « non seulement révélait que les humains n'étaient pas intrinsèquement destructeurs de leur environnement, mais elle montrait aussi que ce qui pouvait être caractérisé comme étant un comportement rationnel (ex.: individus maximisant une fonction objective) ne résultait pas nécessairement en conséquences néfastes comme l'avait suggéré Hardin (dans son article de 1968 "*Tragedy of the Commons*") » [Brondizio *et al.*, 2009, p. 16], et ce en raison des nombreux *arrangements institutionnels* à l'œuvre. Il en découlait que la gestion des ressources communes pouvait être résolue de deux manières : la première consistait à restreindre l'accès aux ressources, comme c'est le cas dans certaines unités de conservation ; la seconde, à créer des mesures favorisant l'usage responsable des ressources [Brondizio *et al.*, 2009]. Comme le soulignent Brondizio *et al.*, « l'attention portée aux ressources communes se développa parallèlement et en connexion avec l'émergence des mouvements indiens et sociaux et une large revendication pour accéder aux ressources » [2009, p. 16]. Dans ce contexte, dès la fin des années 1990, on pensa que la création d'aires protégées à statut foncier collectif pourrait constituer l'une des réponses adéquates à la régularisation foncière. Elle proposait également une solution aux revendications sociales et au problème de la déforestation rapide de l'Amazonie. L'intégration de l'idéologie socio-environnementaliste à ces travaux ouvrit la voie à la *légalisation*¹⁹ de la dynamique participative dans le cadre des études techniques afin de donner une voix aux populations bénéficiaires des politiques foncières.

Divers acteurs interviennent au long du processus, parmi lesquels ceux issus du monde universitaire. Aujourd'hui, au Brésil, spécialistes et universitaires (ces deux catégories étant souvent confondues) sont sollicités par les institutions publiques afin de réaliser les études techniques qui représentent l'une des étapes du processus administratif de la création d'unités territoriales. Ils « acceptent de répondre favorablement aux sollicitations des institutions en espérant opérer une médiation efficace entre l'État et les populations et ainsi défendre des minorités » [Boyer, 2011]. Les chercheurs qui accompagnent avec intérêt les processus de

19. À titre d'exemple, pour les terres indigènes, l'ordonnance A 14 du ministère de la Justice du 9/01/1996, disposant sur les normes d'élaboration du rapport circonstancié d'identification et de délimitation, précise qu'« il faudra compter avec la *participation du groupe indigène impliqué*, enregistrant la manifestation et les raisons et fondements de l'accueil ou du rejet, total ou partiel, par le groupe technique, du contenu de ladite manifestation ». De même, la loi n° 9.985 du 18/07/2000, créant le Système national d'unités de conservation (Snuac) et la catégorie juridique *populations traditionnelles* prévoit, à l'article 5-III, que « le Snuac sera régi par des directrices qui : [...] III- assurent la *participation effective des populations locales* à la création, l'implantation et la gestion des unités de conservation. »

restructuration sociale et politique de groupes marginalisés prennent souvent position dans leurs luttes, donnant une dimension scientifique à des arguments²⁰ qui tendent à valoriser le multiculturalisme et ses taxinomies. Cet engagement militant est très présent au Brésil dans le cadre de recherches menées auprès de populations marginalisées ou minoritaires, et est relayé par une myriade d'organisations non-gouvernementales et associations locales [Albert, 1996, 2001]. Il s'avère souvent nécessaire et s'explique par les conséquences sociales néfastes de la politique *développementiste* du Brésil pratiquée jusqu'à nos jours et par la situation préoccupante de nombre de groupes ethniques et populations rurales face à l'avancée de fronts d'expansion économique.

En outre, la position des chercheurs au regard des populations qu'ils étudient a évolué. L'avènement de l'ère postmoderne et l'expansion de l'idéologie socio-environnementale ont favorisé la multiplication de l'offre de projets proposés aux communautés. La conception que les locaux ont des chercheurs s'est inversée. Comme le relate Patrick Menget : « J'avais l'étrange sentiment que ma position en relation [aux Indiens] avait changé : ils n'étaient plus *mes Indiens* – une expression assez commune entre la plupart des anthropologues travaillant en Amazonie – mais plutôt, j'étais *leur anthropologue* » [2009, p. 163]. L'engagement militant du chercheur serait ainsi devenu une *condition* au déroulement de la recherche. Les populations locales n'hésitent pas à mettre en compétition leurs *partenaires* afin de maximiser les résultats de cet engagement. C'est dans ce contexte que doit être pensée la position du chercheur. Pour autant que l'on reste dans un cas d'études où le paradigme dualiste (opprimé pauvre *vs* oppresseur capitaliste) opère, cela ne semble pas présenter de difficulté.

Dans le cas de notre étude dans la vallée du Tapajós, nous avons rencontré une situation différente, où il convenait d'analyser soigneusement notre engagement militant. Les groupes sociaux qui s'affrontaient étaient homologues et résidaient parfois au sein de la même communauté : certains groupes résidentiels s'identifiaient comme des *populations traditionnelles* et d'autres comme des *Indiens*. Tous étaient parents, partageaient la même culture et vivaient sur un même territoire depuis des temps anciens. Dans une dispute qui impliquait des populations pauvres, choisir un camp au détriment de l'autre soulevait des questions d'ordre moral que nous n'étions pas en mesure de trancher. Nous assistions à un double processus : d'une part des institutions étaient sollicitées par ces groupes, qui avaient émis des réclamations en termes identitaires, en même temps que ces groupes étaient sollicités par des acteurs externes ayant un intérêt à défendre leur situation respective. Dans l'une des communautés du PAE Lago Grande, divisée entre un segment

20. Du mouvement environnemental et sa conception romantique des peuples « gardiens de la forêt », des mouvements ethnistes avec leurs constructions génériques et leurs « hybridations discursives » [Albert, 1996, p. 182].



qui s'identifie comme *indigène* et un autre qui s'identifie comme *population traditionnelle*, nous avons assisté à une confrontation singulière, liée à la production de travaux de cartographie participative. Le conflit apparaissant comme éminemment territorial, la réalisation de cartes fut proposée par les partenaires de chacun des groupes, afin de donner de la visibilité à leurs revendications. Chacun réalisa, avec l'appui d'une organisation extérieure à la communauté, une carte de celle-ci où était tout simplement ignorée la présence du groupe rival. Ainsi, les *Indiens* avaient réalisé, dans le cadre des travaux techniques coordonnés par la Fondation nationale de l'Indien [Canêdo, 2003], la carte de *leur terre*, représentant leurs revendications territoriales pour la démarcation d'une terre indigène continue, où les habitants *traditionnels* n'apparaissaient pas. En réaction, ces derniers firent appel à une organisation non-gouvernementale locale qui avait déjà réalisé, en 2006, un premier travail de cartographie participative à l'échelle du PAE Lago Grande [Folhes, 2007], en appui aux mouvements sociaux mobilisés autour de ce projet foncier. Grâce à cette alliance, ils produisirent leur *carte de la communauté* (qui est en fait un plan d'usage des ressources), issue d'une dynamique participative, d'où étaient exclus les habitants *indiens* [PSA, 2012].

Dans les deux cas, il est intéressant de voir que les limites territoriales communautaires et la taxinomie des lieux furent modifiées selon les intérêts de chaque groupe. Ces deux produits cartographiques d'un même lieu, réalisés avec la participation des populations locales, étaient *légitimes* – une légitimité assurée par la dynamique participative – auprès des institutions en charge de ces groupes. Ces cartes étaient présentées comme étant le fruit d'une décision *collective* et *consensuelle*, et ce malgré l'exclusion systématique d'un segment de la population. Dans la pratique, on voit bien que ce qui est présenté comme *participatif* est plutôt le résultat de disputes factionnelles locales où le consensus démocratique ne semble pas trouver, pour l'heure, sa place.

Participation et factionnalisme local

Entre 2008 et 2011 fut élaborée et testée, dans le cadre du programme Geoma, une méthode participative, qui consistait à élaborer des *scénarios* plausibles du futur souhaité et non souhaité par les communautés. Cette recherche intervenait après la création de l'*assentamento* par l'Inra, en 2005, dont la complexité foncière empêchait jusque-là l'élaboration de la *Concessão de Direito Real de Uso*, document qui viabiliserait l'unité territoriale. Dans cette conjoncture, des *scénarios participatifs* sur les changements dans l'usage de la terre furent réalisés dans trois communautés ainsi qu'à l'échelle régionale [Folhes, 2010 ; Folhes *et al.*, 2012 a, b].

L'ambition plus large de cette recherche était de faire prendre conscience aux populations locales des pressions externes – principalement environnementales – qui affectaient ou affecteraient leur territoire, ainsi que de l'importance de s'organiser

(politiquement) pour y faire face. En somme, il s'agissait d'une méthode scientifique participative ancrée dans un programme de recherche dont l'objectif principal était de dénoncer les dynamiques à l'œuvre dans le déboisement rapide de l'Amazonie. Dans la mesure où les membres de la communauté étaient de petits agriculteurs familiaux pauvres et que la majorité des problèmes rencontrés résultaient de l'action d'exploitants (de bois, de minerais) ou d'agriculteurs mécanisés externes aux groupes, le programme aidait à légitimer les demandes des populations locales. À mesure que les scénarios avançaient, un certain malaise s'installa au sein de l'équipe de chercheurs pour principalement deux motifs: le premier concerne l'idée même de participation comme étant le résultat d'un dialogue réalisé sur une base démocratique et égalitaire. Force fut de constater que dans ces communautés, les résultats des scénarios reflétaient la vision d'une minorité d'individus et souvent à des postes hiérarchiques élevés comme, par exemple, le président de l'association communautaire, le coordinateur de l'église, etc. Ces considérations sont importantes et renforcent l'idée selon laquelle l'apparente homogénéité politique, économique et sociale des membres de la communauté cache en vérité des différenciations internes importantes et souvent occasionnées par les processus de dispute de pouvoir et de prestige. Au début, les scénarios participatifs étaient fruités de médiations entre ce qui est possible d'être discuté en groupe, en présence d'étrangers, et ce qui, de par les différenciations internes elles-mêmes, ne peut être débattu en profondeur. Par ailleurs, pendant les ateliers, il était éclairant de voir combien les relations de compérage et de parenté influençaient l'occultation de positions contradictoires entre les participants. Exprimer un désaccord en présence d'étrangers (les chercheurs) aurait pu déstabiliser et menacer une relation dont tous dépendaient pour la reproduction matérielle et sociale de la vie communautaire. Ces considérations n'invalident pas pour autant le procédé participatif d'élaboration de scénarios. Dans des communautés de différentes unités territoriales d'Amazonie, il donne un support à la planification d'activités, à l'obtention de consensus pour l'élaboration de trajectoires collectives et à la visibilité donnée aux attentes des participants, lesquelles sont encore trop souvent fabriquées par des agents externes. Le second malaise s'installa lorsque fut rompu le paradigme dualiste *populations pauvres rurales vs agents capitalistes externes*. Dans l'une des communautés, au lieu des habituels négociants de bois, exploitants miniers et agriculteurs mécanisés, ce fut un tout autre adversaire: les habitants d'une communauté proche qui s'identifiaient depuis peu comme Indiens et demandaient la démarcation d'une terre indigène y compris sur des zones dont les premiers affirmaient être les détenteurs. Cette situation inopinée mettait directement en question notre implication. En aidant certains groupes, pouvions nous nuire à d'autres? Cette question revenait inlassablement alors que les populations locales nous considéraient comme leurs alliés. Face à ce dilemme, un membre de l'équipe fut envoyé réaliser du terrain de longue durée dans les communautés *indiennes* afin de mieux comprendre les logiques à l'œuvre dans ces disputes présentées comme *identitaires*.



De ces expériences de recherche dans le PAE Lago Grande, trois constats se dégagent : tout d'abord, la notion de *communauté*, « une forme singulière d'organisation sociale, issue d'élaborations culturelles successives de l'héritage colonial, selon néanmoins des logiques propres à des systèmes domestiques de production » [Araújo, 2009], ne correspond pas toujours à l'idée que l'on s'en fait. Comme le montre Roberto Araújo [2009],

« Cet archétype spatialisé des relations sociales – la communauté – est une constante dans maintes études sur les populations rurales réalisées dans la première moitié du siècle. [...] Pendant le régime militaire, entre les années 1970-80, on assiste à une extraordinaire politisation de la communauté qui – sous l'optique de la pédagogie militante des théologiens de la Libération – se transforme en Communauté Ecclésiale de Base (CEB), à la fois un groupe local (de voisinage, où se tissent des rapports de parenté...) et un groupe de mobilisation et de formation politique, prélude à de nouvelles formes de participation des laissés pour compte du développement aux mécanismes de prise de décision. Cette nouvelle forme de participation serait orientée par des valeurs de solidarité en quelque sorte inhérentes aux pratiques populaires, traduction – sur le plan politique – d'une éthique *communautaire* radicalement opposée à l'égoïsme et aux logiques du *capitalisme sauvage*. »

Or, sur nos terrains d'enquête, nous n'avons pas observé ce dualisme entre *solidarité communautaire vs égoïsme capitaliste*. Dans la pratique, une hiérarchie était respectée entre les groupes résidentiels ; elle correspondait souvent à leur droit d'accès respectif aux ressources naturelles. Certains possédaient de nombreuses terres et d'autres, à l'inverse, se retrouvaient dans une totale dépendance et vivaient sur la terre des autres.

Cette situation nous amène à faire un deuxième constat : le mode de gouvernance de ces communautés ne correspond pas au modèle démocratique tel qu'imaginé par les bailleurs de fonds occidentaux. Nous observons un système où des groupes résidentiels fondés sur la parenté maintenaient une union de principe autour d'une figure investie de l'autorité nécessaire pour défendre les valeurs et les intérêts communs du groupe. Les différents groupes résidentiels formant la communauté étaient en compétition constante pour maintenir ou accroître, aux dépens des autres, leur *capital politico-territorial* (compétition pour l'accès aux ressources naturelles, aux emplois, au pouvoir politique et spirituel [figure 3]). Cette situation amenait certains groupes résidentiels à former des alliances afin de garder ou d'accaparer le pouvoir. Les divers bénéfices reçus au nom d'un collectif – la communauté – étaient redistribués au sein du groupe détenteur de pouvoir et éventuellement au sein des groupes alliés. Cette centralisation des ressources, des projets et des formes de pouvoir entre les mains d'un groupe résidentiel dominant n'offrait pas le cadre démocratique nécessaire à une redistribution équitable au sein de la communauté. Cette logique était reproduite dans l'ensemble des

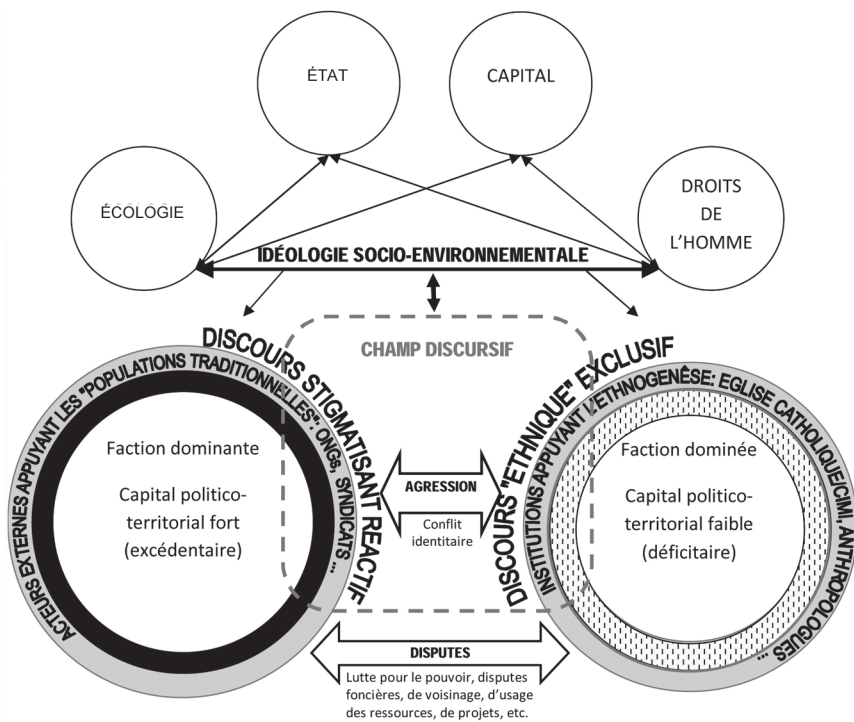
espaces sociaux, y compris le *champ discursif* [Bourdieu, 2001], dont relève le *pouvoir d'énonciation*. Il devenait alors difficile, pour les membres des groupes résidentiels *faibles*, de prendre la parole et d'exprimer des opinions divergentes, lors des réunions communautaires. Dans certains cas, la carence démocratique était exprimée par un absentéisme chronique et un manque de participation aux réunions [Incao et Roy, 1995] de la part des *segments faibles*. Dans d'autres, elle consistait à reproduire les discours officiels uniformisés et militants des dirigeants de la communauté. Difficile, dans ces conditions, d'espérer obtenir des résultats plausibles à travers des méthodes et dynamiques *participatives*.

Le troisième constat est que le champ est miné par des systèmes factionnels locaux. Le *factionnalisme* est un phénomène de division au sein d'un groupe social. Un sous-groupe, appelé *faction*, entre ouvertement en conflit avec le reste du groupe. Plusieurs groupes se trouvent alors « *consciemment* engagés dans une agression physique ou verbale les uns envers les autres. Cette relation [...] est réciproque et [les groupes] concernés ont une conscience claire et publique des attaques et contre-attaques. [...] Le conflit factionnel [...] a tendance à s'intensifier et à interférer à un degré de plus en plus important lorsque le groupe a la possibilité d'atteindre ses objectifs » [Siegel et Beals, 1960, p. 8]. En général, « les factions sont invariablement au nombre de deux. Lorsqu'il y a trois groupes ou plus, ils ont tendance à se réduire à deux par le moyen d'alliances formées à travers le mariage, le compéage, le partenariat ou l'amitié entre les membres de haut rang » [Gross, 1967, p. 138-139]. Dans notre étude de cas, chaque faction était composée de plusieurs groupes familiaux résidentiels ayant des intérêts convergents. L'alliance pouvait être établie sur la base de liens de parenté et d'alliances (entre groupes résidentiels ayant uni leurs enfants et possédant des intérêts convergents) ou selon d'autres logiques (liens de dépendance économique et foncière, alliance spirituelle, partage d'un sentiment d'exclusion, etc.). L'objectif principal des factions est invariablement la prise de pouvoir. Ce pouvoir recouvre plusieurs champs; il est politique (présidence de l'association communautaire, représentation syndicale, etc.), économique (emploi publics: instituteurs, agents de santé, etc.) et religieux (coordinateur de l'église, catéchiste, guérisseur, etc.). Par conséquent, les disputes factionnelles se cristallisaient souvent autour du contrôle d'institutions-clé comme l'école (dispute pour la nomination des professeurs), l'église (*catholiques vs évangéliques*) et les divers clubs, associations et mouvements sociaux du village (*association extractiviste vs mouvement indigène*). Les groupes factionnels se disputaient le contrôle des institutions incarnant les trois formes de pouvoir (économique, religieux et politique) sans pour autant entrer dans des débats purement matérialistes, grâce à un *glissement discursif*, emprunté aux idéologies véhiculées par les agents externes qui interagissaient avec les populations locales. Dans la région de Santarém, le factionnalisme locale et les disputes entre les groupes résidentiels font partie des éléments ayant contribué,



à l'échelle locale, à modeler les contours du mode d'appropriation segmentaire et du processus d'émergence ethnique dans les communautés villageoises. Dans ces villages, nous observons qu'une faction en quête de pouvoir avait créé une représentation indigène (avec un *tuxaua*, un *cacique*, un *pajé*, etc.) qui constituait un contre-pouvoir²¹ à la faction qui dominait l'association communautaire du village.

FIGURE 3. MODÈLE REPRÉSENTANT LES LOGIQUES DES DIFFÉRENTS ACTEURS INTERVENANT DANS LA MISE EN PLACE DES POLITIQUES PUBLIQUES TERRITORIALES ET LEUR INTERACTION, À L'ÉCHELLE LOCALE, AVEC LES GROUPES FACTIONNELS



Des idéologies construites à l'échelle nationale ou internationale sont localement reproduites dans les discours, afin de formuler en des termes reconnus par l'État, des disputes d'un autre ordre.

Dans le cas de la recherche menée auprès des populations du PAE Lago Grande, la faction *indigène* revendiquait la démarcation d'une terre indigène où

21. Véronique Boyer [2008] a observé des formes similaires de contre-pouvoirs entre lieux de cultes (catholiques vs évangéliques, etc.) reposant sur les luttes factionnelles au sein de communautés rurales amazoniennes.

seuls pourraient rester les Indiens. L'autre faction s'identifiait comme *population traditionnelle extractiviste* et souhaitait la délimitation d'un projet d'*assentamento* agro-extractiviste dans lequel la structure territoriale ne serait pas fondamentalement modifiée, même s'il fonctionnait sur le principe de l'usage commun et sur un titre foncier collectif. Dans ce contexte, appuyer la démarcation de la terre indigène revenait à fragiliser et à remettre en question la simple présence de la faction forte, dont l'occupation territoriale était tout aussi légitime et ancienne. À l'inverse, appuyer l'*assentamento* revenait à remettre en question l'appartenance identitaire de la faction faible, un acte de discrimination sanctionné par la loi, et rapidement relayé par les institutions (MPF, Funai, etc.) et le mouvement indigène. Les deux factions s'agressaient mutuellement à travers des discours de déqualification renforcés par l'idéologie des acteurs externes appuyant leurs demandes respectives. La mairie de Santarém elle-même, pour satisfaire les deux factions et étendre ses liens de clientélisme, avait fini par ouvrir deux écoles dans le même village – l'une indienne, l'autre non – ce qui n'avait fait qu'accroître le sentiment d'injustice et d'inégalité entre les parties en conflit.

Quelle position adopter pour un chercheur confronté à ce type de situation ? Chaque faction tentera de le coopter et de le faire adhérer à *sa cause*, afin de capitaliser un allié qui justifiera scientifiquement sa revendication sociale. Est-il réellement possible de naviguer, par un artifice quelconque, entre les deux factions, sans trahir la confiance de ces populations ? Et surtout, comment résoudre le délicat problème de la restitution des résultats ? Il nous est difficile de répondre à ces questions, mais il nous semble important qu'elles soient posées à certains moments du processus de recherche et, plus largement, entre les chercheurs qui sont confrontés à ce type de situations.

Conclusion

Alors que les méthodes participatives ont le vent en poupe en Amazonie brésilienne, formant l'un des principes directeurs de l'idéologie socio-environnementale, des groupes de recherche de diverses disciplines commencent à questionner le principe même de participation, appliqué au cas amazonien. Il semblerait que les instruments participatifs, dans certains cas, soient détournés au profit d'un dirigeant ou d'un groupe de dirigeants en particulier, aux dépens du collectif d'individus formant la communauté. Dans le cadre des études menées dans la région de Santarém, nous n'avons pas constaté la présence de relations démocratiques établies, alors même qu'elles sont l'un des arguments principaux de ce modèle socio-environnemental d'égalité sociale et de participation dans la prise de décision d'une collectivité capable de débattre et de prendre une position face à ses dirigeants.

Cette situation amazonienne serait liée à l'organisation sociale patriarcale et factionnelle des localités rurales, donnant lieu à une concentration des pouvoirs



entre les mains de quelques individus. Dans le cas présenté, la logique factionnelle, dans une situation conflictuelle, a été l'un des éléments ayant permis l'ouverture d'un espace de négociation pour l'émergence d'une problématique identitaire. L'espace idéologique et institutionnel ouvert au Brésil ces dernières années a permis des *émergences ethniques* [Bartolomé, 2006; Vaz, 2010] en Amazonie. Dans la vallée du Tapajós, elles ont pris la forme de sérieux conflits entre pairs.

La situation factionnelle observable à Santarém pourrait être une constante des sociétés rurales amazoniennes. De nombreux travaux font état de disputes locales et dysfonctionnements des principes communautaires liés au jeu factionnel des populations rurales amazoniennes, qu'elles soient *traditionnelles* [Wagley, 1988; Boyer, 2008; Couly, 2009; Kohler, 2010; Alencar, 2010], indiennes [Menget, 1993; Faulhaber, 1987] ou *quilombolas* [Arruti, 1997; Boyer, 2011]. Malgré tout, le factionnalisme est relativement peu considéré, sans doute en raison du caractère larvé des disputes et de ses enjeux. Hormis dans des cas extrêmes comme celui exposé plus haut, une société factionnelle ne dissout pas forcément le lien social qui uni ses membres, ce qui rend, de prime abord, peu perceptibles certaines tensions. Tous continuent à entretenir des relations interpersonnelles cordiales au quotidien (jouer au football, se laver dans la rivière, etc. voire même échanger des jours de travail) ce qui peut occulter le factionnalisme latent au visiteur de passage; le ralliement derrière les intérêts d'un segment n'intervenant que dans des situations spécifiques liés au contrôle des ressources et du pouvoir.

Gross écrivait, au début des années 1960, que « le *coronelismo* et le factionnalisme ne s'éteignent pas dans le Brésil rural mais, à l'inverse, continuent à être reproduits alors que de nouvelles subdivisions politiques et de nouveaux *assentamentos* émergent ». Il semble que cette assertion soit toujours correcte.

Avec le développement du socio-environnementalisme, les groupes sociaux ruraux s'organisent afin de capter des projets et des ressources proposés par des acteurs externes publics et privés. Ils ont vu ce nouveau marché comme un instrument de négociation du pouvoir et du prestige au sein des communautés. Pour avoir accès au pouvoir et aux projets, certains sous-groupes n'hésitent pas à coopter, ou à être cooptés, par des acteurs et institutions externes. Ceux-ci arrivent en terrain miné pour appliquer des programmes publics et privés, avec des méthodes participatives, dans des communautés qui ne possèdent pas toujours les instruments fondamentaux pour prendre des décisions consensuelles. Le bon déroulement d'une enquête scientifique dépendra alors beaucoup de la diplomatie de ses membres dans la fréquentation des divers groupes sociaux, notamment en amont de la mise en action de méthodes participatives, sans quoi elle risquerait de se retrouver l'otage du jeu factionnel local et d'arguments imparables.

BIBLIOGRAPHIE

- **ALBERT Bruce**, « Associations amérindiennes et développement durable en Amazonie brésilienne », *Recherches Amérindiennes au Québec*, Montréal, vol. 31, n. 3, 2001, p. 49-58.
- **ALBERT Bruce**, « Territorialité, ethnopolitique et développement : à propos du mouvement indien en Amazonie brésilienne », *Cahiers des Amériques latines*, 2^e série, vol. 3, n^o 23, 1996, p. 177-210.
- **ALENCAR Edna F.**, « Dinâmica territorial e mobilidade geográfica no processo de ocupação humana », *Uakari*, vol. 6, n^o 1, 2010, p. 39-58.
- **ARAÚJO Roberto**, « De la "Communauté" aux "Populations traditionnelles" : aspects de la modernité amazonienne », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], « Coloquios », 2009. URL : <http://nuevomundo.revues.org/index56593.html>.
- **ARAÚJO Roberto**, « Formação Política para o Fortalecimento das Organizações Sociais », Rapport de l'Atelier SBPC, 2007, inédit.
- **ARRUTI José Maurício A.**, « A emergência dos "remanescentes" : notas para o diálogo entre indígenas e quilombolas », *Mana*, vol. 3, n^o 2, 1997, p. 7-38.
- **BARTOLOMÉ Miguel A.**, « As etnogêneses : velhos atores e novos papéis no cenário cultural e político », *Mana*, vol. 12, n^o 1, 2006, p. 39-68.
- **BOURDIEU Pierre**, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Le Seuil, 2001.
- **BOYER Véronique**, « L'anthropologie des quilombos et la constitution de "nouveaux sujets politiques" : de l'ethnie à la race et de l'autodéfinition au phénotype », *Civilisations*, vol. 59, n^o 2, 2011, p. 157-178.
- **BOYER Véronique**, *Expansion évangélique et migrations en Amazonie brésilienne : la renaissance des perdants*, Paris, IRD et Karthala, 2008.
- **BRONDIZIO Eduardo S., FIORINI S. et ADAMS R.**, « Environmental Anthropology », in Unesco, *Encyclopedia of Life Support Systems*, Paris, Unesco, 2009.
- **CANÊDO Karina S.**, *Relatório de levantamento preliminar das comunidades do rio Arapiuns e baixo rio Tapajós-PA : instrução executiva n^o 66 de 09/05/2003*, Rapport technique, Brasília, Funai/Unesco, 2004.
- **COULY Claire**, *La biodiversité agricole et forestière des Ribeirinhos de la Forêt nationale du Tapajós (Pará, Brésil) : usages, gestion et savoirs*, thèse de doctorat, MNHN-CDS/UnB, Paris-Brasília, 2009.
- **EMPERAIRE Laure et al.**, *La forêt en jeu : l'extractivisme en Amazonie centrale*, Paris, Orstom, 1996.
- **SANTILLI Juliana**, *Socioambientalismo e novos direitos : Proteção jurídica à diversidade biológica e cultural*, São Paulo, Peirópolis, 2005.
- **FAULHABER P.**, *O navio encantado : etnia e alianças em Tefé*, Belém, MPEG, 1987.
- **FOLHES R. T., AGUIAR A. P. D. DE et ARAÚJO R.**, « Cenários participativos de mudanças no uso da terra na Amazônia : o caso de Vila Brasil no Projeto de Assentamento Agroextrativista do Lago Grande, PA », *Campo - Território : revista de geografia agrária* [En ligne], vol. 7, n^o 14, 2012 (a). URL : <http://www.seer.ufu.br/index.php/campoterritorio/article/view/14987/11251>.
- **FOLHES R. T., AGUIAR A. P. D. DE, ARAÚJO R., STOLL E., COELHO A. et CANTO O. DO**, « Multi-scale participatory scenario methods and territorial planning in the Brazilian Amazon », 2012 (b), inédit.
- **FOLHES R. T.**, *Cenários de Mudanças de Uso da Terra na Amazônia : Explorando uma Abordagem Participativa e Multi-Escala no PAE Lago Grande, Santarém-Pará*, mémoire de master, Belém, UFPA/PPGCA, 2010.
- **FOLHES R. T. (coord.)**, *Uma Cartografia da Memória : mapeamento participativo socio-ambiental*, 3 fascicules : 1-comunidades tradicionais do PAE Lago Grande, 2-comunidades remanescentes de quilombos, 3-comunidades indígenas da Gleba Nova Olinda, Santarém, Projeto Saúde e Alegria, [en ligne] 2007. URL :



<http://www.saudeealegria.org.br/adm/download/down-ed62ed1bf8020a81f5e0750e331f6232.pdf>.

- **GRANOVETTER M.**, « Economic action and social structure: the problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, vol. 91, n° 3, 1985, p. 481-510.
- **GROSS Daniel R.**, « Factionalism and Local Level Politics in Rural Brazil », *Journal of Anthropological Research*, vol. 29, n° 2, 1973, p. 123-144.
- **INCAO Maria Conceição d', ROY GÉRARD**, *Nós, cidadãos: Aprendendo e ensinando a democracia*, Rio de Janeiro, Paz e Terra, 1995.
- **KOHLER Florent**, « L'anthropologie, une dimension transversale », in **FRANÇOIS-MICHEL LE TOURNEAU et MARTINE DROULERS (org.)**, *L'Amazonie brésilienne et le développement durable*, Paris, Belin, 2010, p. 279-298.
- **MENGET Patrick**, « Les frontières de la chefferie : remarques sur le système politique du haut Xingu (Brésil) », *L'Homme*, tome 33, n° 126-128, Paris, 1993, p. 59-76.
- **MENGET Patrick**, « An aleatory excursus

- into postmodern anthropology », in **GABOR VARGYAS (ed.)**, *Passageways: from Hungarian ethnography to European ethnology and sociocultural anthropology*, Budapest, L'Harmattan, 2009, p. 163-173.
- **OSTROM Eleanor**, *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*, Cambridge, New-York, Cambridge University Press, 1990.
- **PROJETO SAÚDE E ALEGRIA (PSA)**, « Comunidade de Arimum: Plano de Uso », Carte, 2012.
- **SIEGEL Bernard J. et BEALS Alan R.**, « Conflict and factionalism dispute », *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, vol. 90, n° 1, 1960, p. 107-117.
- **VAZ Florêncio de A.**, *A emergência étnica de povos indígenas no Baixo Rio Tapajós, Amazônia*, version préliminaire, thèse de doctorat (sciences sociales), Salvador, universidade federal da Bahia, 2010.
- **WAGLEY Charles**, *Uma comunidade amazônica, estudo do homem nos trópicos*, Belo Horizonte, Villa Rica, 1988.

RÉSUMÉ/RESUMO/ABSTRACT

La participation a le vent en poupe et s'est construite, dans le champ scientifique, avec la restitution des résultats comme un pré-requis pour toute étude demandant un travail de terrain et une interaction avec des populations. Il s'agit de légitimer le processus de recherche en utilisant une méthodologie qui restituerait les positions de l'objet d'étude. Bien entendu, le bon déroulement des techniques participatives, qui reposent sur la pratique de la démocratie directe, suggère certains pré-requis dans le groupe étudié, comme, par exemple, la possibilité pour chaque participant d'exprimer son opinion. Nous proposons, dans cet article, de présenter une expérience réalisée en Amazonie brésilienne, auprès de groupes

ruraux de la région de Santarém (État du Pará). L'État y a lancé récemment un vaste chantier de reconfigurations territoriales destinées à régulariser la situation foncière de certains groupes sociaux ruraux. C'est en accompagnant ces processus que nous avons été amenés à penser les implications des techniques participatives dans un tissu social dominé par des systèmes factionnels.

IRMÃOS E INIMIGOS : A PARTICIPAÇÃO POSTA À PROVA DAS FACÇÕES NA AMAZÔNIA BRASILEIRA
Há alguns anos, a utilização de metodologias participativas no campo científico passou a ser considerado, muitas vezes, como um pré-requisito para qualquer estudo que exija trabalho de campo e interação com os grupos sociais estudados. Intrínseco ao bom funcionamento das técnicas participativas está o entendimento de que a maioria dos

membros dos grupos estudados terá a possibilidade de expressar sua opinião, continuamente, sobre as questões postas em debate. Nós propomos neste artigo, compartilhar uma experiência realizada na Amazônia, com grupos rurais da região de Santarém (Pará). Nesta região, o Estado lançou recentemente um grande plano de ordenamento territorial, muitas vezes priorizando a regularização da posse da terra de certos grupos sociais em áreas rurais e o ordenamento do acesso e controle dos recursos naturais. Foi a partir do acompanhamento desse processo que nos colocamos a pensar sobre as implicações da utilização de metodologias participativas em um sistema social dominado por grupos faccionais.

BROTHERS AND ENEMIES: PARTICIPATORY METHODOLOGY PUT TO PROOF BY FACTIONALISM IN BRAZILIAN AMAZON

For a while and for many in the scientific community, the utilization of participatory

methodologies has been considered a prerequisite for any study that requires field work and interactions with local populations. Intrinsic to it is the assumption that the study groups have the possibility to express their own opinions and continuously on the questions raised and addressed by the study. In this article we discuss some of the implications of this assumption based in our own experience among rural populations in the region of Santarém, Para State, in the Brazilian Amazon. Recently, the State launched a major territorial development project, aiming, among other goals, the regularization of land tenure of certain social groups and the access and control of natural resources. It is in this political context, and among a traditional society that is dominated by factional groups, that we started thinking and questioning the implications of the use of participatory methodologies and its assumptions.

MOTS CLÉS

- participation
- factionnalisme
- Amazonie
- Brésil
- démocratie

PALAVRAS CHAVES

- participação
- faccionalismo
- Amazônia
- Brasil
- democracia

KEYWORDS

- participation
- factionalism
- Amazon
- Brazil
- democracy